

ASSEMBLÉE NATIONALE6 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-852

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

ARTICLE 42

À l'alinéa 4, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« de »

les mots :

« accordée par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.